

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



l'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

Section du Québec

L'ACcoMPAgnateur

No 75

AUTOMNE 2020



Votre nouveau site web pour l'ACMPA section du Québec!

www.acmpaquebec.com

Poste-publication 40007758

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

L'été est déjà derrière nous et nous l'avons vécu d'une drôle de manière cette année. Je parle bien sûr de la fameuse COVID-19 et du port du masque, auquel on doit s'adapter...

La même chose dans nos bureaux puisque nous sommes obligés de porter un masque au comptoir et de l'exiger également aux clients. Nous savons tous que ce n'est pas agréable mais c'est la même situation partout.

Sachez que pour toutes les situations reliées à la COVID, Postes Canada doit suivre, s'ajuster et modifier selon les recommandations de la Santé Publique. Ces décisions changent et évoluent rapidement. Une réponse obtenue la semaine dernière peut être différente la semaine suivante.

Nous recevons des appels de membres qui veulent avoir une ligne directrice concernant plein de sujets personnels reliés à la COVID, dont une sur la procédure de congés en cas de test pour la COVID. Toutes les situations doivent être rapportées à votre chef de zone en temps et lieu et c'est du cas par cas. Malheureusement, nous savons aussi qu'il y a de l'abus de certaines personnes, que l'employeur est aux aguets et que du même coup, il « resserre la vis » en faisant plus de vérifications.

Ne souhaitant pas une deuxième vague d'éclosion, nous avons tout de même demandé à la Santé Publique si l'approvisionnement en désinfectant avait été prévu en conséquence. Ils ont répondu dans l'affirmative. Personne ne veut revivre la même chose qu'au mois de mars, alors qu'il y avait eu pénurie.

Nous savons aussi que la rentrée des classes de nos enfants pourrait nous mener à certaines préoccupations. Nous vous tiendrons informés de toute nouvelle information reliée à la COVID, qu'il y ait deuxième vague ou non.

Un autre sujet est celui de la dotation. Enfin, depuis le 17 août dernier, il n'y a plus de REC et la banque de questions de concours a été renouvelée. Ce processus désuet sur quoi nous travaillions depuis plusieurs années afin de rectifier ce problème... C'est finalement réglé!

D'autre part, c'est sans surprise que vous comprendrez que la formation « Juste pour vous » est annulée cette année et remise à l'an prochain si la situation de la COVID évolue de façon positive.

Plus loin également dans ce journal, vous trouverez les détails sur notre nouvel officier nommé et sur le nouveau site Web de l'ACMPA pour vous, membres du Québec!

Pour terminer, je vous rappelle qu'il est très important de respecter votre horaire officiel de travail. Nous avons remarqué plusieurs cas dernièrement où les membres « jouent » avec leur horaire, soit en débutant plus tôt pour finir plus tôt, soit en changeant l'heure de dîner. Si votre chef se présente à votre bureau et que vous n'êtes pas présent, nul besoin de vous dire que vous vous mettez dans une mauvaise posture. La même chose si vous avez un accident de la route ou si vous vous blessez et que vous n'étiez pas où vous deviez être normalement...

Soyons unis, regardons en avant, ça va bien aller!

Syndicalement vôtre,

Steeven

NOUVEAU SITE WEB POUR L'ACMPA

Pour ceux qui ne le savent pas déjà, nous avons créé un site Web pour l'ACMPA section du Québec!

Vous y retrouverez une foule d'informations, dont la convention collective, des formulaires, une foire aux questions ainsi que les dernières nouvelles ou les derniers changements en relation avec notre emploi.

Nous vous invitons à le consulter au www.acmpaquebec.com

En espérant que l'initiative vous plaira!

NOUVEL OFFICIER

Comme vous le savez, nous avons un poste vacant de directeur au sein de votre ACMPA. Nous avons reçu plusieurs candidatures, que nous avons toutes examinées avec soin.

C'est avec plaisir que je vous annonce la nomination de Marie-Eve Laberge comme nouvelle directrice.

Mme Laberge est maître de poste au bureau de Ferland-et-Boileau dans la belle région du Saguenay.

N'hésitez pas à communiquer avec Mme Laberge pour toute question d'ordre syndical.



Bonjour,

Je m'appelle Marie-Eve Laberge, je suis nouvellement directrice de l'ACMPA. Je suis résidente du Saguenay, plus précisément de Laterrière, ainsi que maître de poste au bureau de Ferland-et-Boileau depuis septembre 2019. J'ai débuté mon emploi à Postes Canada comme occasionnelle au bureau de Laterrière en 2013 pour ensuite être adjointe au même bureau jusqu'en 2019.

Je suis fière de travailler pour Postes Canada et de vous représenter en tant que membres de l'ACMPA. Je me fais un devoir personnel d'acquérir les connaissances nécessaires afin de vous renseigner et de vous diriger vers des solutions constructives.

Soyez également assurés que j'agirai avec respect et confidentialité. J'ai hâte et je suis motivée de relever ce nouveau défi.

Merci !

Marie-Eve Laberge

NOUVEAU PROCESSUS POUR LES ENTREVUES AUX CONCOURS DE MAITRE DE POSTE

Depuis le 17 août dernier, il y a en place un nouveau système pour les entrevues de concours. Il n'y a plus de REC, c'est alors là une nette amélioration. Il y a aussi une nouvelle banque de question élargie. Fini le temps du par cœur, les questions étant les mêmes depuis près de 30 ans!

Il y a plusieurs catégories de questions et la note de passage sera de 60% toutes catégories confondues. Il ne sera dorénavant plus nécessaire d'avoir la note de passage dans chacune des catégories.

Il y aura le chef de zone et un membre ACMPA ayant passé la formation comme interviewers. Ce dernier devra être de niveau égale ou supérieur au niveau du poste convoité.

De plus, comme la nouvelle convention signée le mentionne, le postulant peut demander les questions par écrit au moment de son entrevue. Elle doit remettre ce document ainsi que ses notes à la fin de celle-ci.

Veuillez consulter notre site web pour avoir plus de détails.

(www.acmpaquebec.com)



REFUS:

Responsabilité de l'employé occasionnel de communiquer un numéro de téléphone pour être rejoinable en cas de besoin.

Aucun refus ne devrait être enregistré pour un employé qui travaille dans un autre bureau de la Société.

Tous les maîtres de poste devraient contacter le MP du bureau d'attache pour réserver les services d'un occasionnel .



ÉQUITÉ SALARIALE:

Vous devez compléter le formulaire de demande et le retourner à l'équipe de l'équité salariale afin qu'elle détermine votre admissibilité. Les formulaires doivent être reçus avant le 1^{er} octobre 2020 pour être pris en considération.

DÉPÔT DES HEURES TRAVAILLÉS:

Dès que vous acceptez un remplacement, assurez-vous de :

Connaître les coordonnées pertinentes du remplacement : numéro du bureau de poste, numéro du poste comblé, durée de l'affectation, horaire de travail.

Communiquer vos heures travaillées en respectant le délai de production de la paye.

Communiquer tout changement aux heures déclarées dans les meilleurs délais afin d'appliquer les correctifs lors du prochain traitement.

Nouvelle convention du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Modification à la convention collective

Nouvelle convention du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Augmentation de salaires et allocations

Appendices A et AA

Augmentation salariale de 2% par année pour chacune des années de l'entente d'une durée de 5 ans

Appendice I Allocation de crédit-bail augmentée de 2,5% par an pour chaque année de l'entente

Les services financiers dans les bureaux ruraux

Appendice B : Nouveau libellé pour des projets pilotes de services financiers / services financiers dans les bureaux ruraux

Meilleures conditions de travail pour les maîtres de poste catégorie des groupes

La formule 1/3 est éliminée. Les maîtres de poste catégorie des groupes reçoivent le plein salaire pour toutes les heures travaillées.

Article 13 : Les maîtres de poste catégorie des groupes ont maintenant la protection d'emploi.

Améliorations aux avantages sociaux

Article 34.03 Plan dentaire : mise à jour du guide des frais dentaires, qui seront couverts à 70% jusqu'à 2000,00\$ par année. (Actuellement 1500,00\$)

Soins auditifs : couvrira jusqu'à 80% du maximum de 1000,00\$ tous les 5 ans. (Actuellement 500,00\$)

Article 53 : Uniformes : les adjoints temps partiel et les occasionnels obtiennent 40 points supplémentaires. Un comité sera mis sur pied pour mener des consultations sur les futurs uniformes.

Nouvelle convention du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Un syndicat plus fort Les membres qui choisissent d'accepter des affectations intérimaires à l'extérieur de l'unité de négociation continuent de payer des cotisations à l'ACMPA.

Article 7.09 : La Société canadienne des postes est maintenant soumise aux mêmes délais que l'association pour le dépôt de griefs.

Article 11 : Ajout d'un libellé garantissant la participation de l'ACMPA aux futurs changements apportés au processus de dotation.

Article 11.05 d) : Les formulaires de mutation peuvent être postés au centre de transaction (RH).

Article 11.06 : Les candidats peuvent faire la demande par écrit au préalable afin de pouvoir lire les questions qui leur seront posées.

Autres choses : Diverses autres clarifications d'articles et de clauses existantes ainsi que des éléments d'ordre administratif, tels que la correction des erreurs de typographie ou de ponctuation.

Augmentation de salaires et allocations rétroactives au 1^{er} janvier 2019.

NOUVEAUX RETRAITÉS JANVIER—JUIN 2020

Beaudoin, Clyde - Sutton

Bherer, Marie - Girardville

Castonguay, Nicole - St-Denis-De-Brompton

Coté Sylvianne - Cloridorme

Dion, Helene - Beaumont

Jacob, Josee - Ste-Victoire-De-Sorel

Josephson, Beverly - St-Sauveur-Des-Monts

Langlois, Helene - Valcartier Village

Langlois, Suzanne - Kingsbury

Larose, Nicole - Ste-Marcelline-De-Kildare

Levesque, Francine - Mirabel Succ. St-Augustin

Massicotte Laporte, Celine - Ste-Melanie

Mercier, Denis - Philipsburg

Miousse, Colette - Fatima

Mongrain, Lise - St Eugene De Grantham

Montpetit, Alain - St-Andre Est

Morin, Nicole - Paspébiac

Ouellet, Marjolaine - Lac Des Aigles

Sam, Michael - Chisasibi

St-Amant, Linda - Ste-Perpetue-De-L'islet

Strasbourg, Anne - St-Basile-De-Portneuf

Whitehead, Lea Ann - Knowlton

BIENVENUES



Allard, Dave - St-Pierre-Les-Becquets
Basil, Ronald – Morin-Heights
Beale, Sasha - Rigaud
Bedard, Magallie - Val-Belair
Belair, Line - Saint-Paul-De-Montminy
Belanger, Johanne - St-Marcel-De-L'islet
Belanger, Manon – Fortierville
Bertrand, Marc – Saint-Boniface
Bouchard, Lanye - St-Bruno Lac-St-Jean
Bouffard, Lydie - St-Luc
Brassard, David - Hebertville Station
Brouillard Daoust, Virginie - Namur
Champoux, Dominique - Warwick
Cote, Jonathan - Perce
Di Campo, Manon - Ste-Melanie
Dufour, Christine - Baie-Johan-Beetz
Dumais, Nadia - Lac Bouchette
Fontaine, Guylaine - St-Amable
Fortin, Marie-Eve - Islet Sur Mer
Gaudreault, Nadine - Metabetchouan
Girard, Britannie - Chute-Aux-Outardes
Godin, Stephanie - Becancour, Succ. St-Angel
Guay, Nathalie - Beaurivage
Guerin, Isabelle - Howick
Guilbeault, Ginette - Price
Hadlock, Tamara - Knowlton
Haynes, Ronald - Masson
Jacques, Marie-Soleil - Warwick
Jacques, Veronique - St-Luc-De-Bellechasse

Lachance, Genevieve - St-Raymond
Lacroix, Johanne - Sutton
Laflamme, Julie - Ste-Julienne
Langlois, Gilles - Ste-Julienne
Lavoie, Chantale - Delisle
Legare, Julie - Grandes Piles
Lessard, Stephanie - Iverness
Levesque, Nathalie - St-Lazare-De-Vaudreuil
Mathiesen, Nancy - Pike River
Maurice Lecours, Jaimie - Ste-Sabine-De-Bellechasse
McLeod, Rose - St-Regis
Menard, Christiane - St-Lazare-De-Vaudreuil
Michel, Martine - Frampton
Morissette, Lauraine - Daveluyville
Ouellet, Genevieve - St-Isidore-De-Dorchester
Pelletier, Claire - St-Philippe De Neri
Pilon, Marie-Annick - Hemmingford
Rannou, Guylaine - St-Fulgence
Riquinha, Lucia - St-Faustin
Robitaille, Melanie - Lemieux
Rossignol, Maude - St-Nicolas
Roux, Josyanne - Dequen
Ruest, Rachel - Dalmas
Simard, Diane - Ste-Anne-De-Beaupre
St-Onge, Marie-Lise - Pessamit
St-Pierre, Julie - St-Damase-Des-Aulnaies
Tessier, Nathalie - St-Basile-De-Portneuf
Trepanier, Danielle - Ste-Agnes-De-Dundee
Vachon, Anne-Marie - St-Narcisse-De-Beaurivage

Vous êtes retraités ou nouveaux membres? Si vous constatez des omissions, n'hésitez pas à nous en faire part et nous procéderons aux vérifications nécessaires et à la publication des oublis lors du prochain journal.

**** Le contenu des textes ont été produit par vos officiers ****

Voici votre équipe de représentants syndicaux.

Veillez bien prendre en note les coordonnées de votre nouvelle équipe et n'hésitez pas à nous contacter.

Président

Steeven Roy

117, Pouliot
St-Henri-de-Lévis QC. G0R 3E0
Tél. 418-700-3600
s.roy.acmpaquebec@gmail.com



AVIS

Si vous déménagez, veuillez nous envoyer vos nouvelles coordonnées par courriel à :

s.roy.acmpaquebec@gmail.com

ou

odettedesgagnes.acmpa@gmail.com

Vice-présidente

Chantal Coulombe

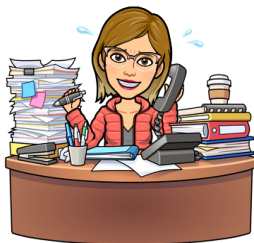
1331, Principale
St-Côme, QC. J0K 2B0
Bur. 450-886-2622
Rés. 450-883-3137
ccoulombe.acmpa@gmail.com



Secrétaire-trésorière

Odette Desgagnés

572, ch. du Quai
Saint-Joseph-de-la-Rive
QC. G0A 3Y0
Tél. 418-635-2505
odettedesgagnes.acmpa@gmail.com



Pour tout commentaire, suggestion ou correspondance, écrire à la secrétaire-trésorière, ACMPA Section Québec.

Directrice

Guyline Myre

1201, ch. Elie-Auclair
St-Polycarpe, QC. J0P1X0
Tél. 450-265-3951
g.myre.acmpa@gmail.com



hey.

Directrice

Marie-Eve Laberge

6368, Notre-Dame
Laterrière, QC G7N 1R9
Bur. 418-676-2586
Rés. 418-690-9587
melaberge.acmpa@gmail.com



Avis aux membres associés (retraités)

Maintenant à la retraite, restez en contact avec nous, votre syndicat. Suivez le processus pour devenir membres associés.

C'est le temps de renouveler votre cotisation 2020 pour demeurer un membre associé de l'A.C.M.P.A.

Faites parvenir un chèque au montant de \$10.00 à l'ordre de l'A.C.M.P.A., à l'adresse de la secrétaire-trésorière.

Parution du journal

Veillez prendre note qu'il n'y a pas de date fixée pour la prochaine parution de votre journal.

L'ACcoMPAgnateur est publié trois fois par année par l'ACMPA Section du Québec.